

La Haute-Saône Solidaire !

Le journal mensuel à parution irrégulière de la section

L'Edito ...

En cette nouvelle année, toute l'équipe de Solidaires Finances publiques 70 vous adresse ses vœux les plus chaleureux. Que l'année 2024 vous apporte petits et grands bonheurs, santé et réussite pour vous et vos proches. Qu'elle soit empreinte de solidarité et de justice, valeurs qui nous unissent et nous guident au quotidien dans notre engagement.

À cette occasion, nous formulons nos vœux pour les Agents : que la nouvelle année nous apporte une réelle revalorisation de notre rémunération, un nombre d'agents à la hauteur des besoins dans nos Services, un retour à un vrai Service Public, un arrêt des réformes qui bouleversent sans cesse notre organisation du travail, la retraite à 60 ans, le maintien du statut de la Fonction Publique et l'arrêt des recrutements précaires, des applications informatiques plus conviviales et qui fonctionnent, des locaux propres et en bon état... Tout cela pour nous permettre de retrouver enfin du sens dans notre travail et de la motivation... En 2024, défendons collectivement nos valeurs.

Toute l'équipe de Solidaires Finances publiques 70 demeure à vos côtés pour relever les défis de cette nouvelle année et pour vous défendre avec détermination.



Sommaire

- P. 1 L'Edito
 - Le chiffre du mois
- P. 2-3 Messages
- P. 4-5 Dialogue asocial !
- P. 5 Emplois
- P. 6 Rémunération
- P. 7 Késako ?
 - Quelques brèves
- P. 8 Annuaire



2 PONTS Les ponts choisis par la Direction sont le **10 mai** et le **16 août**, les seuls possibles pour l'année 2024. Le Directeur n'a pas suivi la consigne de la DG de ne pas proposer le pont de l'Ascension (au motif qu'il est positionné pendant la campagne d'impôts sur le revenu et que 2 jours fériés se succèdent pendant cette semaine, ce qui aboutirait à la fermeture des Services pendant 5 jours). Il a préféré faire comme nos voisins et amis du Jura ! Conscient que la fermeture de 5 jours en pleine campagne d'IR va entraîner un afflux considérable dans les SIP, il préconise de renforcer l'accueil les jours avant et après le pont.

MESSAGES

Nous ne sommes pas les seuls à formuler des vœux, les Directeurs également prennent leur meilleure plume afin de remercier les Agents de leurs bons et loyaux services et leur promettre monts et merveilles !

Vœux du Directeur Général

Comme chaque année, le Directeur Général nous a présenté ses meilleurs vœux sur Ulysse.



Le DG entame son discours en revenant sur ses erreurs, mais sans les reconnaître tout à fait : à propos de GMBI, il parle de « difficultés », un doux euphémisme ! « Mais pour éviter que ces difficultés ne se répètent, un plan d'actions sera bientôt présenté ». Il aurait pourtant suffi d'écouter en amont les Organisations syndicales qui dénonçaient une campagne dématérialisée, des outils informatiques non finalisés, le risque d'une forte hausse de l'accueil et du nombre de contentieux, le manque de moyens,... Et le DG n'hésite pas à ajouter que « la campagne THS ne s'est pas déroulée de manière très différente des autres années », comme si des avis de Taxe d'habitation étaient envoyés à des milliers d'enfants chaque année... !

« Je constate aussi que vous êtes nombreux à vous interroger sur l'évolution de nos missions et les conséquences concrètes sur votre travail. » : au moins, il a lu les résultats du dernier Observatoire interne !

« Plus de stabilité et de sérénité dans nos évolutions. » : après le raz de marée du NRP, le DG peut maintenant se vanter de faire une pause dans les réformes !

Ensuite, il ose rappeler à nouveau cette belle arnaque : « Pour la première fois depuis la création de la DGFIP, notre solde net d'emplois sera positif globalement en 2024. » : c'est faux ! Quand on a déduit les transferts d'emplois correspondant à des transferts de charge de travail, le solde réel est négatif en 2024 !!

« L'épanouissement professionnel doit être un atout essentiel de la DGFIP » : on est d'accord, il suffit d'embaucher des fonctionnaires et d'augmenter les rémunérations pour que les Agents s'épanouissent dans leur travail ! Mais ce n'est pas ce qu'il propose... Pourtant, ce n'est pas faute de le répéter !

« Votre sécurité est également ma priorité. » : il aura malheureusement fallu attendre le décès d'un Agent dans ses fonctions pour que cela le devienne...



« Pour finir, je tenais à réaffirmer ma confiance en notre capacité collective à rendre le meilleur service à nos usagers et à nos partenaires » : il sait bien compter sur la grande conscience professionnelle des Agents qui fait encore tenir notre Administration, malgré la dégradation constante de nos conditions de travail et de nos rémunérations.

« Bonne année et à très bientôt. » Savait-il qu'il nous écrirait un discours d'adieu quelques jours plus tard ?!

Vœux du Directeur de la DDFiP70

Notre Directeur a envoyé un message à tous les Agents du Département pour leur souhaiter ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous n'aurions rien eu à en dire s'il n'avait pas adressé des remerciements particuliers à certains Agents en soulignant « l'implication d'une très grande majorité d'entre vous dans notre collectif de travail ». Cela laisse entendre que les Agents qui n'ont pas participé à certaines actions « qu'il s'agisse des journées de cohésion collective dans les services, des conventions de cadres, des actions de solidarité au profit d'associations caritatives, de l'investissement dans l'attractivité de notre administration » ne souhaiteraient pas s'impliquer, ce qui est faux et inacceptable !

Non, la cohésion des équipes ne passe pas uniquement par la participation des activités "extra" Services, elle se joue d'abord chaque jour entre les collègues qui travaillent ensemble !

Non, il n'appartient pas aux Agents de rendre la DGFIP ni la DDFiP 70 attractive, mais à la DG, en donnant des rémunérations et des moyens suffisants au Personnel !

Convivialité à la DDFiP70

L'an dernier, nous avons soumis l'idée au Directeur de se déplacer dans chaque résidence du Département pour présenter ses vœux à tous les Agents au lieu de se cantonner à la DDFiP. Il n'avait pas semblé convaincu par l'idée ... Il a préféré supprimer les traditionnels vœux du Directeur, sous prétexte du manque d'Agents au PPR ! Pourtant, c'était une bonne occasion de faire de la cohésion ! Il faudra se contenter de son message de vœux qui critique les Agents qui ne se sont pas impliqués dans le collectif de travail !!

Message de départ du DG

4 jours après son message pour la nouvelle année et près de 5 ans après son arrivée à la tête de la DGFIP, Jérôme Fournel annonçait son départ suite à sa nomination comme Directeur du Cabinet de Bruno Le Maire.

Il a d'abord remercié les Agents « pour leur action et leur engagement durant sa direction » ... juste des mots !

« Je n'ai certainement pas tout réussi. Cela est parfaitement vrai. » : on ne peut évidemment pas le contredire sur ce point !

« Certains diront qu'il y a eu trop de changements. Il y en a eu beaucoup, c'est certain. Mais notre réussite globale et la place qu'occupe la DGFIP aujourd'hui dans l'État, sa position en avance sur beaucoup de transformations, l'appréciation de nos concitoyens quant à notre écoute et au service public que nous rendons, démentent néanmoins ce pessimisme. » : non, penser qu'il y a eu trop de changements ne signifie pas être pessimiste mais réaliste !!! Et parce que les changements ont accéléré la dégradation des conditions de travail et du Service Public, ils n'ont pas été acceptés.

Comment peut-il encore parler de notre « belle et grande maison » ? Nous ne faisons manifestement pas partie de la même, tant nos visions partent dans des Directions opposées !!!

« Des négociations indemnitaires ont débuté fin 2023 et j'espère qu'elles pourront se conclure favorablement en ce début 2024. Elles traduiront là aussi la reconnaissance de vos efforts et votre engagement au quotidien au service de notre pays. » : là il se moque vraiment des Agents !! On a vu à quel niveau de rémunération s'est portée la reconnaissance de notre Administration ces dernières années ... des clopinettes !!!

« Je garderai un immense souvenir de ces années à la tête de la DGFIP. » : on ne peut pas en dire autant, il restera le DG du NRP !!!

Tout cela n'est que vaines paroles ... Si vraiment M. Fournel avait tenu à nous remercier, il aurait pu nous faire un petit cadeau d'adieux en nous offrant une centaine de points d'indices !

Message d'arrivée du DG par intérim

La DGFIP s'est retrouvé sans DG suite au départ de Jérôme Fournel. Et il n'est toujours pas remplacé ! En attendant, c'est Antoine Magnant, son second, qui a pris l'intérim du poste. Une situation inédite depuis la création de la DGFIP ! Celui-ci nous a bien entendu adressé un message chaleureux ...

« Durant cette période, je mettrai tout en œuvre pour maintenir notre cap collectif et continuer à améliorer nos travaux, au bénéfice du service public. » Comment le Directeur Adjoint du précédent DG peut-il affirmer qu'il va continuer à faire progresser le Service Public alors que celui-ci ne fait que se dégrader depuis des années ! Il ne suffit pas de nous le dire pour que l'on y croie !!

Et il ajoute qu'il va « poursuivre la négociation sur les questions indemnitaires », mais il ne dit pas que cela va aboutir...

« Je compte sur vous, et ai pleinement confiance en vous : je connais bien votre compétence et votre engagement. » Lui aussi connaît la grande conscience professionnelle des Agents qui fait tenir la DGFIP...

Pas de message du nouveau Ministre de la Fonction Publique

Et pour cause, il n'y a plus de ministère de la Fonction Publique ! L'annonce du nouveau Gouvernement affiche ouvertement le mépris fait aux plus de 5 millions d'Agents publics.



Les Agents publics, que l'on ne cesse de remercier dans des déclarations mais jamais dans les actes, n'ont donc désormais plus d'interlocuteur dans un ministère de plein exercice. Le Gouvernement, malgré les beaux discours, relègue à la dernière des priorités ceux qui travaillent au service de tous.

Supprimer le ministère de la Fonction Publique ne supprimera pas les enjeux liés à la fonction publique et aux enjeux publics.

DIALOGUE ASOCIAL !

La DGFIP et la DDFiP 70 affichent une volonté de dialogue social, mais les faits le démentent !

Historique de l'adoption du règlement intérieur des CSA dans le cadre du dialogue asocial ! Beaucoup de bruit pour rien

Loi de la destruction de la Fonction Publique du 19 août 2019 qui prévoit la fusion des CTL et CHSCT

Décret du 20 novembre 2020 qui prévoit la création des CSA (Comités Sociaux d'Administration)

Solidaires a demandé dès la sortie du décret des groupes de travail pour avoir un règlement intérieur (RI) opérationnel et une circulaire d'application avant les élections...

Mise en place des CSA le 1er janvier 2023... sans règlement intérieur !

Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État du 9 février 2023 → niveau Fonction Publique
SOLIDAIRES a fait des propositions de rectifications du règlement intérieur type

FSM (Formation Spécialisée Ministérielle) du 25 mai 2023 → niveau Ministère

L'ensemble des Organisations syndicales a voté une délibération apportant des modifications ayant pour but un fonctionnement optimal des instances et permettant d'éviter les interprétations des Directions

CSAM (CSA Ministériel) du 6 juillet → niveau Ministère

Le RI type proposé est en recul par rapport à celui présenté au niveau de la Fonction Publique. Les fédérations des Finances ont rédigé un avis condamnant ce recul : texte voté à l'unanimité

FSR (Formation Spécialisée de Réseau) du 29 septembre 2023 → niveau DGFIP

L'intersyndicale a émis un avis NÉGATIF

CSAR (CSA de Réseau) du 16 octobre 2023 → niveau DGFIP

L'intersyndicale a une nouvelle fois voté CONTRE le RI

CSAR du 26 octobre 2023 (seconde convocation) → niveau DGFIP

L'ensemble des Représentants a voté CONTRE ce RI restrictif en droits accordés aux élus et a remis une délibération votée à l'unanimité (délibération qui doit faire l'objet d'une publication sur Ulysse et d'une réponse de l'administration dans les 2 mois suivants)

GT programmé en début d'année 2024 avec comme point d'appui la circulaire ministérielle → niveau DGFIP

CSAL-FS du 12 décembre 2024 → niveau DDFiP 70

Les Élus ont présenté des propositions de modifications en Intersyndicale FO 70 / SOLIDAIRES 70. Cependant, à la question de SOLIDAIRES de savoir si certaines modifications seraient adoptées, le Président de l'Instance a simplement répondu non !

CSAL du 9 janvier 2024 → niveau DDFiP 70

Le Directeur a donc suivi la consigne de la DG de refuser la totalité des propositions de l'Intersyndicale FO 70 / SOLIDAIRES 70 !

-vote sur les propositions d'amendement du RI par les OS : POUR à l'unanimité

-vote sur le projet du RI de l'Administration : CONTRE à l'unanimité

CSAL du 22 janvier 2024 (seconde convocation) → niveau DDFiP 70

-vote sur le projet du RI de l'Administration : CONTRE à l'unanimité

SOLIDAIRES 70 a présenté une délibération motivant les modifications apportées au RI type : cette délibération devait être votée à l'unanimité des OS pour obliger la Direction à la publier sur Ulysse 70 et à y apporter une réponse écrite dans un délai de deux mois. La délibération avait été envoyée avant l'instance par mail à FO 70 qui n'a pas répondu...

Bien que cette délibération présentait les propositions de l'Intersyndicale FO 70 / SOLIDAIRES 70, les Représentants de FO 70 n'ont pas souhaité la présenter en Intersyndicale et n'ont même pas voté pour ! En conséquence, la délibération n'étant pas votée à l'unanimité des OS, la Direction n'a pas été tenue d'y répondre ni de la publier !

FO 70 a préféré s'abstenir sur notre délibération, favorisant ainsi la Direction, plutôt que de la voter avec nous... Ils ne sont donc pas POUR leurs propres propositions de modifications du RI présentées en Intersyndicale en CSAL-FS ?! Cela en dit long sur leur volonté d'agir en Intersyndicale !!!

Depuis le niveau Fonction Publique jusqu'au niveau DGFIP, les Organisations syndicales ont agi toutes ensemble. La volonté de SOLIDAIRES 70 était de poursuivre sur cette voie. Mais il faut croire qu'il ne suffit pas d'avoir les mêmes idées pour construire une Intersyndicale !

à venir

Le règlement intérieur n'est toujours pas finalisé : l'Administration doit encore émettre une circulaire d'application ... qui interviendra plus de 4 ans après le vote de la loi et plus d'un an après l'entrée en vigueur des nouvelles instances ! Niveau anticipation et efficacité, on peut mieux faire !!

Si les Agents rendaient leur travail un an après les délais, que dirait la DG ?!!

Le RI initial a été raboté au niveau de la DGFIP, et aucune Instance n'a pu obtenir d'évolution positive ... Ce pseudo dialogue social nous a juste fait perdre du temps à tous les niveaux !

Tout ça pour ça !!!

CSAL 70

3 CSAL se sont déjà tenus en Haute-Saône en ce début d'année. Pourtant, peut-on réellement parler de dialogue social ?

Le CSAL 1/2024 avait pour seul point à l'ordre du jour le volet emplois : les Élus de SOLIDAIRES 70 ont boycotté, comme cela est préconisé par l'Intersyndicale nationale dont SOLIDAIRES, CGT et FO qui boycottent eux-même le CSAR emplois (niveau DGFIP) : aucune négociation n'est possible sur les suppressions d'emplois, les décisions sont unilatérales.

Le CSAL 2/2024 portait entre autre sur le règlement intérieur des CSAL et CSAL-FS. Nous avons siégé, sachant pourtant à l'avance que nos modifications proposées au dernier CSAL-FS ne seraient pas retenues. En suivant les consignes de la DG, la Direction montre que le dialogue social fonctionne au niveau départemental comme au niveau national !

Le CSAL 3/2024 a convoqué les Organisations syndicales sur les points à l'ordre du jour des CSAL 1 et 2 pour lesquelles elles avaient voté contre à l'unanimité, soit les emplois et le règlement intérieur des CSAL. Les documents de travail fournis par la Direction étaient **identiques** à la première session, augurant mal la possibilité de dialogue social !

Pour rappel, le dialogue social désigne principalement les relations formelles permettant la **consultation**, la **négociation**, ou le **partage de l'information** entre l'Administration et les Agents. La DGFIP et la DDFIP 70 ont oublié la consultation et la négociation, le dialogue social est désormais réduit au seul partage d'information...

Il ne suffit pas d'affirmer une volonté de dialogue social, encore faut-il le montrer dans les actes...

EMPLOIS EN HAUTE-SAÔNE

Derrière un affichage trompeur de +46 emplois se cache la suppression nette de -5 emplois : petit tour de passe passe avec l'arrivée de 50 emplois pour le Centre de Contact et le transfert d'1 emploi pour la taxe d'urbanisme ! (voir La Haute-Saône Solidaire n°11).

Au niveau des suppressions, les catégories ne se valent pas toutes :

Volet emplois pour les cadres :

- +1 A au titre du renfort des Directions de petite taille... ouf, on a failli être en surnombre !
- transformation d'un emploi de IDIV CN en IDIV HC au gré de l'évolution des carrières des cadres afin qu'ils restent sur leur chaise !
- transformation d'un emploi d'AFIPA CDL en AFIPA Direction quand on se rend compte qu'aucun AFIPA n'a envie d'être CDL !

→ **on adapte les emplois aux Cadres**

-1 AFIPA CDL Direction	+1 A Direction
+1 AFIPA Direction	
-1 IDIV CN Direction	
+1 IDIV HC Direction	

Volet emplois pour les B et C :

* -2 B et -4 C ... ! De toute façon, on était en sous-effectif... sauf ou SPFE où un Agent perd son poste !

* pas de transformation d'un emploi de C en B ou de B en A pour un Agent qui a une promotion ou un concours, il doit faire sa demande de mutation nationale... Nous n'avons pas les mêmes valeurs !!

* transfert de +1 B au SDIF au titre des taxes d'urbanisme ...2 ans après l'arrivée de la mission et sans agent sachant

→ **les Agents doivent s'adapter aux emplois**

-1 B SIP Gray	-1C Direction
-1 B SPFE Vesoul	-1C SGC Luxeuil
	-1C SGC Vesoul
	-1C SIE Lure

330 emplois en Haute-Saône en 2024 : on revient au niveau d'emplois de l'année ... 2016 !

Il aura fallu seulement 8 années de suppressions d'emplois, de compressions de services pour l'implantation d'un service relocalisé qui n'a rien de local ... !!!

REMUNERATION

Tout augmente... sauf notre rémunération !

Le lundi 29 janvier était le jour de reprise des négociation de nos rémunérations à la DGFIP.

Le discours de l'État est à géométrie très variable selon qu'il s'adresse :

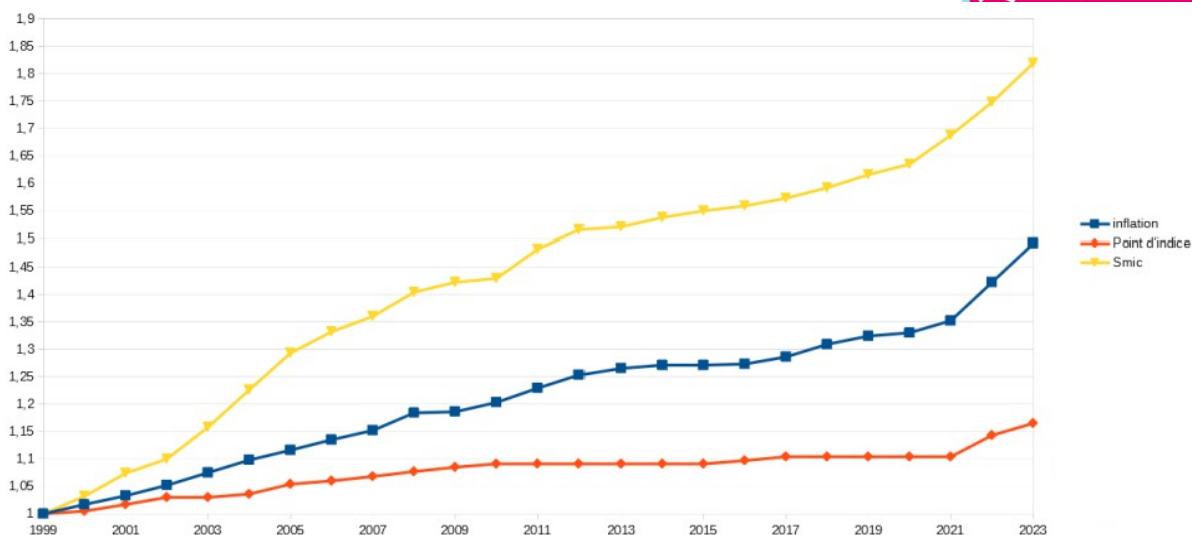
- aux Français aisés : suppressions de l'ISF, réduction de l'impôt sur le revenu grâce à la flat tax (imposition des revenus de capitaux mobiliers plafonnée à 30 %)
- aux Dirigeants du PSG : soupçon de cadeau fiscal de plusieurs millions d'euros lors de l'achat d'un joueur !
- aux Fonctionnaires : les caisses sont vides !!!

L'État se permet même d'inciter les entreprises à augmenter leurs employés afin de maintenir leur pouvoir d'achat. La valeur d'exemple n'est décidément pas le fort de nos Dirigeants. Cette politique de mépris de l'État employeur, qui s'étonne par ailleurs du manque d'attractivité de nos métiers, se traduit pour les Fonctionnaires par une perte de pouvoir d'achat abyssale et inacceptable qui s'élève à -20 % en 15 ans. Depuis 1990, si le point d'indice avait suivi l'inflation, il vaudrait aujourd'hui 6,40 €, soit 30 % de plus que les 4,92€ actuels...

Et rappelons que la hausse des prix à la consommation en France a atteint 4,9 % en moyenne annuelle en 2023, et 5,2 % en 2022 selon l'Insee.

Les négociations sur l'indemnitaire des Agents de la DGFIP doivent reconnaître leur professionnalisme et compenser l'inflation galopante que nous subissons tous !

Un graphique plus parlant que des mots :



Rémunération au mérite ? Arbitraire et casse des Services Publics

Lors de la Conférence de presse présidentielle du 16 janvier 2024, le Président n'a aucunement répondu à l'urgence salariale. Au contraire, il a posé le chantier de la rémunération au mérite pour les Fonctionnaires...

Le statut de la fonction publique a pour but de protéger les Agents des pressions extérieures afin que leurs missions soient réalisées avec intégrité, probité et neutralité, sans discrimination aucune ni pression. La rémunération au mérite remet en cause ce statut.

Comment le mérite sera-t-il évalué ? La relation avec les supérieurs hiérarchiques sera alors essentielle dans la rémunération de l'agent. Ce sera dès lors le règne de l'arbitraire et de la pression. Les risques sont évidents : surcharges de travail, modulation des horaires, empiètements du temps de travail sur la vie privée. Les refuser entraînera des sanctions sous forme de ralentissement de la rémunération.

Situation d'iniquité, injonctions hiérarchiques, concurrences entre agents... la rémunération au mérite doit être rejetée dans sa globalité. Le choix de personnels "méritants" au détriment de leurs collègues accentuera la détérioration des conditions de travail sans résoudre la trop faible revalorisation des Agents de la Fonction Publique et de la DGFIP.

Pas un virage mais une accélération : à droite toute.

Dans sa prestation médiatique, le Président de la République n'a fait que confirmer ses politiques : la course à moins d'impôts au lieu du mieux d'impôt se poursuit.

Solidaires Finances Publiques rappelle qu'une réforme fiscale d'envergure devrait s'envisager pour assurer une meilleure répartition des richesses, pour financer la transition écologique et les Services Publics dans un contexte où les plus riches n'ont jamais été aussi riches alors que les crises se succèdent.

Observatoire interne : késako ?

Mis en place en 2012, l'observatoire interne est une enquête confidentielle destinée à mesurer le ressenti des Agents. En tant que baromètre social, il permet une photographie à un moment précis. C'est un outil reconnu comme fiable par l'Administration. Cette année encore, l'ensemble des Personnels du Ministère pourra accéder au questionnaire en ligne via un courriel de l'institut Ipsos.

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de vous saisir de cette enquête car elle vous permet de vous exprimer sur la perception que vous avez de votre vécu professionnel et des réformes. Elle fait remonter à la surface l'étendue des mécontentements.

A charge pour les Organisations syndicales, fortes des revendications portées au quotidien face à l'Administration, de mettre en évidence les attentes essentielles des Agents et de les mettre en perspective.

L'observation posée, viendra ensuite le temps de l'action. Les données fournies corroborent souvent les analyses des Organisations syndicales, elles confortent leurs revendications.

En répondant massivement à l'enquête, nous pouvons exprimer nos mécontentements, nos malaises, nos pertes de repères ! Nous pouvons dénoncer la casse de nos conditions de travail, de nos statuts, du Service Public et donner du poids aux Organisations syndicales.

Quelques brèves ...

EVALUATION PROFESSIONNELLE 2024

La campagne d'évaluation 2024 va bientôt commencer. Pensez à préparer votre entretien avant d'y aller en relisant le dernier compte-rendu. Et après, comparez votre évaluation avec celle des années précédentes. Il faut rester vigilant et nous contacter au moindre doute.

À lire... Comme chaque année, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES vous donne toutes les infos dans l'Unité Spécial Entretien à venir ...

EN 2024, ADHÉRER, C'EST GAGNER !

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES est le 1er syndicat de la DGFIP, présent dans chaque Direction. L'adhésion au syndicat est annuelle, elle s'effectue auprès de l'un des 2300 Correspondants locaux ou directement en ligne. L'adhésion à SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES permet de :



- * Recevoir l'Unité, le journal historique de notre Syndicat
- * Avoir un accès complet au site national
- * Recevoir une information régulière réservée aux Adhérents
- * Être conseillé et défendu individuellement
- * Participer en apportant ses idées, ses réflexions au débat démocratique interne de notre Organisation

Le fonctionnement de notre Section et de notre Syndicat repose uniquement sur les cotisations perçues et donc sur les adhésions. Nous ne recevons aucune subvention ni dotation, ce qui permet une réelle et totale indépendance. C'est pourquoi votre adhésion est importante, pour que nous puissions vous représenter et défendre nos valeurs.

COLÈRE DU MONDE AGRICOLE

Le pays traverse une nouvelle colère sociale. Aujourd'hui c'est le monde agricole qui exprime sa colère. Les actions et blocages en cours révèlent le malaise profond qui traverse le monde agricole. Il est principalement lié aux difficultés qu'ont les agriculteurs à vivre décemment de leur travail.

Comment cela est-il possible alors que les prix en magasin des produits alimentaires ont augmenté fortement ces dernières années, prenant toujours plus de part de nos salaires ? Cette situation est la conséquence directe du modèle de développement ultra-libéral mené par la France et l'Union Européenne centré sur l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution qui dégagent de grosses marges et accentuent l'inflation. La mobilisation actuelle, qui existe également en Europe (Pologne, Allemagne, Pays-Bas...) révèle l'impasse de ce mode de production capitaliste.

Ces questions nous concernent tous : la production de nourriture et de produits alimentaires est essentielle à nos vies !

Solidaires Finances Publiques entend et comprend les revendications de ces travailleurs de la Terre, entre autres celles d'une meilleure répartition des richesses, de pouvoir vivre dignement de son travail.



BUREAU DE SECTION

Béatrice BOULANGER, Co-Secrétaire, Trésorière	Isabelle COMTE	Christine JOSEPH
Corinne MULENET, Co-Secrétaire	Audrey JOSSET	Lucie DRUET
Emmanuel SAILLARD	Didier MICHAUD	Carole VALDAN
Jean-Luc MOUGEOT	Karine SCHWAB	

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Comité Social d'Administration Locale CSAL

Titulaires : Corinne MULENET et Lucie DRUET Suppléantes : Béatrice BOULANGER et Karine SCHWAB

Comité Social d'Administration Locale – Formation Spécialisés CSAL-FS

Titulaires : Karine SCHWAB et Corinne MULENET Suppléants : Emmanuel SAILLARD et Béatrice BOULANGER

Conseil Départemental de l'Action Sociale CDAS

Titulaire : Isabelle COMTE Suppléante : Béatrice BOULANGER

CORRESPONDANTS LOCAUX

GRAY	Audrey JOSSET	VESOUL 8 place Renet	Jean-Luc MOUGEOT
LURE	Isabelle COMTE	VESOUL 9 place du 11ème Chasseurs	Didier MICHAUD
TEHHS	Lucie DRUET	VESOUL 14 place du 11ème Chasseurs	Béatrice BOULANGER

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2024

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)
-----------------------	------------------------

NOM d'usage _____ Prénom _____

NOM de naissance _____ Date de naissance _____

Cadre : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Date de prise de rang : _____

Informations professionnelles _____

Service : _____

Site : _____

Temps partiel : _____

@ _____

☎ _____

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles _____

Adresse perso. : _____

@ _____

☎ _____

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.89.16.48.49 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org



Écrivez-nous à solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr

Rendez-vous sur notre site local <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/700/>